

AUBIGNAN

22/03/2013 DL

La réunion publique sur le PLU a fait salle comble

Dans le cadre de la révision du Plan d'Occupation des Sols de la commune et sa transformation en Plan Local d'Urbanisme (PLU), une réunion publique s'est tenue mardi, à la salle polyvalente en présence de Guy Rey, maire et Frédéric Poulain, urbaniste au cabinet d'étude Marino.

Il s'agissait de présenter à la population, venue nombreuse, le projet de zonage et de réglementation du PLU, avant arrêt, une étape obligatoire dans la concertation.

L'enquête publique consultable par tous, en mairie, dès septembre

Différentes questions ont été abordées suite à la présentation des différentes zones constituant le plan de zonage du

PLU : les zones naturelles, les zones agricoles, les zones urbaines, les zones à urbaniser bloquées, situées chemin de la Combe et Chemin de Beaumes. Les questions liées à l'écoulement des eaux, la maîtrise de la gestion des eaux pluviales, leur rétention à la parcelle et la nécessité de la réalisation d'un schéma directeur du réseau pluvial à intégrer dans le PLU ont été soulevées par Jacques Paget, président de l'association "aux Cours d'Eaux-Bignan", présent dans l'assemblée.

Face à la volonté de l'État de densifier les zones urbanisées et de conserver les terres agricoles, même si elles ne sont pas toujours exploitées, et ceci, afin de maintenir l'autonomie alimentaire pour les décennies à

venir, Guy Rey a déploré le fait qu'il y a de moins en moins d'agriculteurs, qui travaillent les terres agricoles de la commune, à peine une vingtaine, de nos jours.

« Reste encore que tout soit validé par les Personnes Publiques Associées », a fait remarquer Guy Rey, le projet devant être arrêté pour le conseil municipal du 30 avril.

À partir de septembre prochain, l'enquête publique devrait être consultable par tous en mairie.

La demande émise dans l'assemblée de pouvoir consulter ces documents par Internet va être étudiée. Ils seront consultables sur place, auprès du service de l'urbanisme, à partir du début de la semaine prochaine. □



La population était invitée à prendre connaissance du projet de zonage et de réglementation du PLU (Plan local d'urbanisme).

